



Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec ?

Préparé pour: Vigilance OGM

Préparé par: Lyne Nantel, candidate au doctorat en sociologie à l'Université Laval

Avec la collaboration d'Éric Pineault, professeur au département de sociologie de l'UQÀM

18 avril 2016

Quels seraient les coûts associée à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Table des matières

Mise en contexte.....	P.1
De plus en plus de pays adoptent l'étiquetage obligatoire.....	P.2
Depuis 20 ans, les consommatrices et consommateurs pour l'étiquetage obligatoire des OGM....	P.3
Canada : quel serait le coût de l'étiquetage obligatoire?.....	P.4
États-Unis : débat sur la disparité des coûts.....	P.5
Que retenir de cette guerre de chiffres?.....	P.6
La législation aux États-Unis.....	P.7
Les réactions des géants de l'alimentation et l'étiquetage volontaire aux États-Unis.....	P.8
Les changements dans la grande distribution.....	P.9
L'avantage d'aller au-delà d'un étiquetage volontaire.....	P.10
Le prix de la transparence.....	P.10
Conclusion.....	P.11

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Mise en contexte

Il y a maintenant 20 ans que le Canada a approuvé la commercialisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Depuis, ils n'ont pas cessé de soulever des préoccupations au sein de la population. Le manque de certitudes sur les effets à long terme, la méconnaissance de l'origine des aliments disponibles sur le marché ainsi que l'absence de transparence de la part de l'industrie des OGM sont à l'origine des préoccupations de la population, autant sur le plan éthique que de la sécurité¹.

Aujourd'hui, 5 pays produisent 90 % des OGM dans le monde : les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, l'Inde et le Canada. Contribuant à 6,4% de la production mondiale, le Canada se classe cinquième plus grand, avec 3 des 4 grandes cultures (voir Figure 1) : le maïs, le canola et le soya, ainsi que la betterave à sucre². Une grande majorité (85%) de ces cultures génétiquement modifiées (GM) sont créées afin de résister aux herbicides³.

Pourtant, parmi les 5 grands producteurs mondiaux d'OGM, deux possèdent déjà des réglementations sur l'étiquetage des OGM : le Brésil et l'Inde. 64 pays requièrent déjà un étiquetage obligatoire des OGM. Le Vermont, aux États-Unis, a récemment adopté un projet de loi sur la question. Le Canada et le Québec tardent à modifier leurs pratiques, même si, dans la majorité des pays du monde, cette technologie est limitée par un encadrement minimal, quand on ne la refuse pas carrément.

Étiqueter les OGM sur les aliments à destination humaine ou animale constitue un droit fondamental à l'information, mais aussi un enjeu important de transparence et de traçabilité des aliments, cela principalement dans la composition des produits transformés et dans l'alimentation animale (produits laitiers, œufs, viandes, etc.). Il faut donc considérer les coûts associés à une éventuelle législation québécoise ou canadienne et c'est cette question que la présente recherche tente d'élucider, à la lumière de la documentation actuellement disponible.

Figure 1 : % des différentes cultures GM par rapport au total des superficies de cultures GM dans le monde

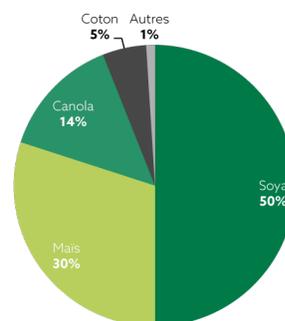
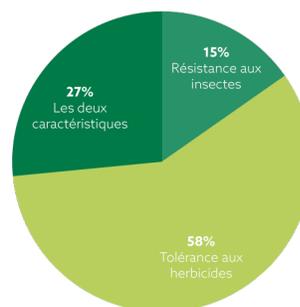


Figure 1 : % des caractéristiques GM par rapport au total des superficies GM



¹ April-Lalonde, G. (2013). L'état de la question sur : Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Extenso.

² James, Clive. (2015). Global Status of Commercialized Biotech/GM Crops: 2014. ISAAA brief No. 49. International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (ISAAA): Ithaca, NY

³ James, Clive. (2015). Global Status of Commercialized Biotech/GM Crops: 2014. ISAAA brief No. 49. International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (ISAAA): Ithaca, NY

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?

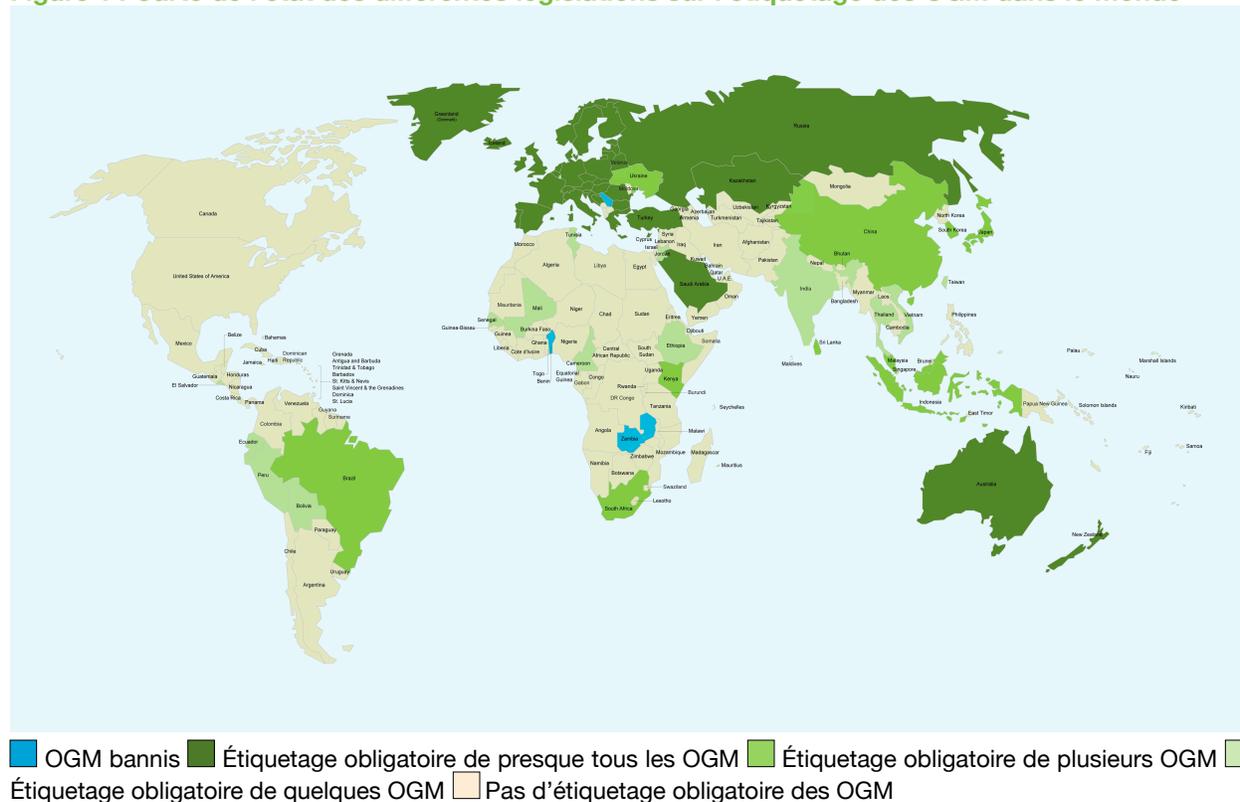


De plus en plus de pays adoptent l'étiquetage obligatoire des OGM

Certaines études sur l'étiquetage obligatoire de OGM avancent que les impacts sur le prix au détail étaient aussi « nocifs » pour le commerce au détail que délétères pour les consommatrices et consommateurs. Alors pourquoi un nombre croissant d'États partout dans le monde adoptent de telles législations?

Quand on considère l'adoption d'une législation, l'argument économique n'est pas le seul dans la balance. Les gens veulent un accès à l'information et le besoin de transparence est aussi un argument important. On peut tout de même supposer que si les coûts de l'étiquetage obligatoire étaient véritablement excessifs, la croissance du nombre de pays adoptant une législation pour l'étiquetage des OGM ne serait pas si importante.

Figure 1 : Carte de l'état des différentes législations sur l'étiquetage des OGM dans le monde



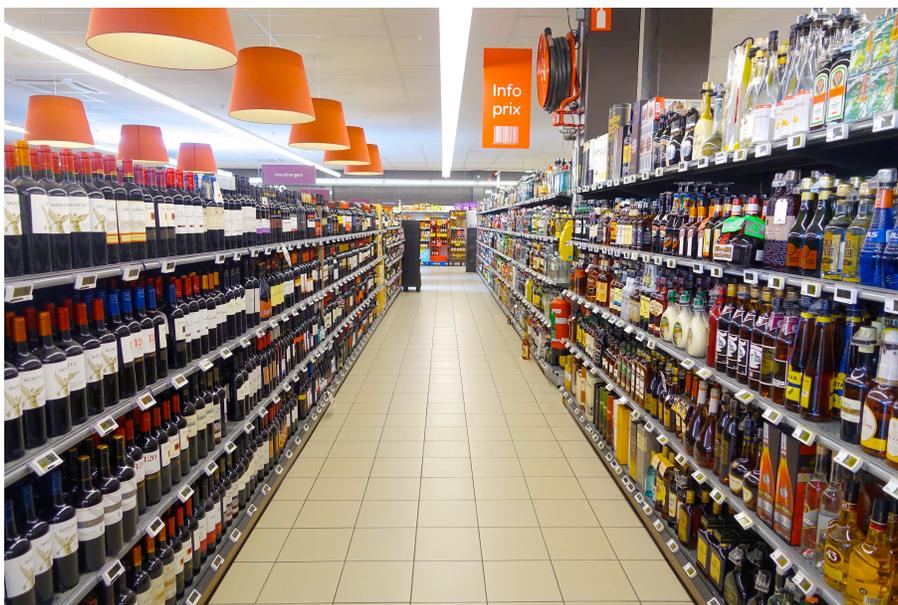
Source : Genetically Engineered Food Labeling Laws, Center for Food Safety, 2014
<http://www.centerforfoodsafety.org/ge-map/>

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Depuis 20 ans, les consommatrices et consommateurs pour l'étiquetage obligatoire des OGM

L'étiquetage obligatoire des OGM au Québec ferait de cette province la première au Canada et le deuxième territoire en Amérique du Nord à légiférer dans ce domaine, après le Vermont. Un geste qui répondrait à 20 ans de pressions populaires. Depuis 1994, de nombreux sondages concernant les OGM et l'étiquetage obligatoire ont été menés et l'appui de la population canadienne et québécoise s'est toujours maintenu au-dessus de 75 %, indiquant qu'une majorité de consommatrices et consommateurs du Québec et du Canada sont en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM. Le plus récent sondage Ipsos Reid commandé par le Réseau canadien d'actions contre les biotechnologies (RCAB) indique que 88 % des Canadiennes et Canadiens sont en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM.⁴ Ces sondages, menés depuis l'introduction des OGM en agriculture, tendent à montrer que les populations québécoise et canadienne désire une plus grande transparence quant à la composition des aliments qu'ils consomment.



⁴ Ipsos Reid (2015). Sondage des consommateurs, Réseau canadien d'actions sur les biotechnologies (RCAB). <http://rcab.ca/Enquete-OGM/Sondage-des-consommateurs-2015>

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Canada : quel serait le coût de l'étiquetage obligatoire?

Combien coûterait l'adoption d'une réglementation rendant obligatoire l'étiquetage des OGM au Canada? Les études ne s'entendent pas sur la question.

En 2006, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a commandé une recherche afin d'évaluer les coûts associés à l'étiquetage obligatoire des OGM. Cette étude économique, réalisée par le professeur Martin Cloutier, avance que les coûts d'implantation de l'étiquetage se chiffraient autour de 161,75 millions, avec des coûts récurrents annuels de 28,37 millions. L'estimation de l'étude réalisée pour le MAPAQ est nettement en deçà des chiffres avancés par la firme de consultant KPMG qui, en 2000, avait été mandatée par des acteurs de l'industrie agroalimentaire pour évaluer les coûts de l'étiquetage obligatoire des aliments GM. Le comité de pilotage de l'étude comportait, notamment, le directeur aux Affaires à la réglementation de Monsanto Canada Inc. ainsi que le directeur des Relations scientifiques chez Kraft Canada Inc.⁵. Selon l'étude de KPMG, l'étiquetage obligatoire au Canada allait faire augmenter de 9 % à 10 % les prix au détail, un chiffre estimé entre 700 et 950 millions de dollars.

L'estimation des coûts de la firme KPMG est 6 fois plus grande que celle de l'étude du MAPAQ.

Quant aux coûts réels qui seraient directement reportés sur les consommateurs, il est difficile d'arriver à des calculs précis. Selon les estimations de KPMG, l'augmentation annuelle s'estime entre 35 et 48 dollars (US) par Canadien⁶. Bien entendu, ce résultat serait beaucoup moins élevé si l'on considérait les données de l'étude du MAPAQ.

⁵ KPMG. (2000). Phase 1 Report. Economic impact study : Potential costs of mandatory labelling of food products derived from biotechnology in Canada. Annexe A. p. A-1.

⁶ Gruère, P. G. Rao, S. R. (2007) A Review of International Labeling Policies of Genetically Modified Food to Evaluate India's Proposed Rule, AgBioForum.

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



États-Unis : débat sur la disparité des coûts

Aux États-Unis, les estimations des coûts liés à l'étiquetage font aussi l'objet d'une disparité déconcertante, révélant les intérêts économiques et politiques des principaux acteurs concernés par la production d'aliments GM. Selon l'étude réalisée aux États-Unis en février 2016 par l'équipe de John Dunham Associates, pour le compte de la Corn Refiners Association (regroupement des industries des produits raffinés du maïs), l'adoption de l'étiquetage entraînerait des coûts de plus de 1050 dollars (US) par famille⁷.

Une autre étude, réalisée par William Lesser de l'Université de Cornell, annonce des coûts liés à l'étiquetage de l'ordre de 500 dollars (US) par famille pour l'État de New York⁸. Cette étude, financée par Council for Biotechnology Information⁹, a par ailleurs été critiquée par le Consumer Union, qui s'est penché sur les hypothèses avancées, pour conclure à une surestimation des coûts. En 2014, le Consumer Union avait mandaté ECONorthwest pour mener une étude sur les impacts de l'étiquetage sur les consommateurs. Selon ces derniers, les conséquences de l'étiquetage seraient, en moyenne, de l'ordre de 2,30 dollars (US)¹⁰ annuellement par personne, aux États-Unis. On peut multiplier ce montant par 4 pour obtenir ce qui en coûterait à une famille moyenne.

Tableau 1 : Différentes études sur les coûts de l'étiquetage obligatoire aux É.-U.

Coût par famille (4 personnes)	Lieu	Étude	Pour le compte de
1050 \$ US	États-Unis	John Dunham Associates	Corn Refiners Association
500 \$ US	État de New York	Université de Cornell	Council for Biotechnology Information
9,20 \$ US	États-Unis	ECONorthwest	Consumer Union

⁷ Dunham, John. John Dunham Associates. (2016). Cost impact of Vermont's GMO Labeling law on consumers nation wide. Corn Refiners Association. <http://corn.org/wp-content/uploads/2016/02/Cost-Impact-of-Vermont%E2%80%99s-GMO-Labeling-Law-on-Consumers-Nationwide.pdf>]

⁸ Lesser, William. Cornell University. (2014). Cost of labeling genetically modified food products in New York. Council for Biotechnology Information. <http://publications.dyson.cornell.edu/docs/LabelingNY.pdf>]

⁹ Le Council for Biotechnology Information est financé entre autres par DowAgroScience, DuPont, Monsanto. Pour plus d'informations : <https://gmoanswers.com/about>

¹⁰ Dyke, Andrew. Whelan, Robert. ECONorthwest. (September 2014). GE Food labeling cost study findings. Consumer Union. http://consumersunion.org/wp-content/uploads/2014/09/GMO_labeling_cost_findings_Exe_Summ.pdf

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Le débat américain sur les coûts de l'étiquetage illustre bien la difficulté d'affirmer la présence d'un lien direct entre la législation et la structure des prix. Les facteurs déterminant le prix des produits sont multiples. La Food and Drug Administration a d'ailleurs affirmé que toute estimation précise des variations des prix des aliments est difficile en raison des multiples facteurs en jeu dans les mécanismes de formation des prix, et que ceux-ci reposent sur les décisions de marketing impossibles à prévoir¹¹. À ce propos, une étude menée par Just Label It démontre que le prix est influencé par un nombre considérable de facteurs comme, par exemple, la concurrence ou le type de commerce de détail. Le comportement des consommateurs est également un facteur important difficile à prévoir.

Le changement de l'étiquetage, que ce soit au niveau de l'emballage ou encore des informations disponibles, est une pratique courante des entreprises de l'alimentation. Ainsi ce serait environ 36 % des changements apportés à l'étiquetage qui seraient réalisés de manière volontaire par les entreprises elles-mêmes à des fins de marketing¹².

Que retenir de cette guerre de chiffres ?

Les études sur la question reconnaissent que l'étiquetage des OGM ne serait pas une opération sans effet sur les coûts. Néanmoins, elles indiquent que ces surcoûts engendrés par l'étiquetage obligatoire seraient plutôt répartis sur l'ensemble des intermédiaires de la chaîne agroalimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs). D'ailleurs, comme le précise l'étude du MAPAQ, « les données disponibles ne permettent pas de chiffrer directement et avec exactitude les coûts pour le consommateur » (MAPAQ, 2006). En effet, ces études démontrent surtout que le processus décisionnel entourant l'établissement des prix d'un aliment est complexe et qu'il est difficile à estimer à travers des études. Il est donc faux de prétendre que cette facture sera entièrement refilée aux consommateurs.

¹¹ Dyke Andrew, Whelan Robert, EConothwest, GE Food labeling cost study findings, Consumer Union, Septembre 2014, p.1 http://consumersunion.org/wp-content/uploads/2014/09/GMO_labeling_cost_findings_Exe_Summ.pdf

¹² Robertson Kai, Why label changes don't affect food prices, just Label It, Septembre 2013 <http://www.justlabelit.org/wp-content/uploads/2013/09/Kai-Roberston-Food-Labeling-Study-2013.pdf>

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Les réactions des géants de l'alimentation et l'étiquetage volontaire aux États-Unis

Les débats législatifs qui ont cours dans divers États américains, particulièrement suite à la décision du Vermont, ont des impacts manifestes dans le monde de la transformation et de la distribution alimentaire. S'il n'est pas évident d'avoir l'heure juste quant aux coûts additionnels que représentant l'entrée en vigueur d'une réglementation, les actions qu'engagent certaines grandes entreprises comme General Mills, en mars 2016, confirment que la fixation du prix des aliments est, de prime abord, une décision d'affaire et de marketing.

En effet, le géant de l'agroalimentaire General Mills (qui occupe 22.49 %¹⁵ des parts du marché aux États-Unis tous produits alimentaires confondus, devancé par Kellogg's seulement) s'affiche dorénavant en faveur de l'adoption d'une réglementation fédérale sur l'étiquetage des OGM aux États-Unis. Comme Campbell Soup, General Mills apposera une étiquette GM pour tous les produits distribués sur le territoire américain qui sont composés d'ingrédients génétiquement modifiés. De plus, ces entreprises ont confirmé que l'étiquetage GM ne se limiterait pas au Vermont et s'appliquerait à tous les États, cela pour éviter de faire augmenter les coûts pour les consommatrices et consommateurs¹⁶. Selon eux pour éviter des écarts de prix entre les consommatrices et consommateurs des différents États, il serait souhaitable que les États-Unis adoptent une solution nationale en matière d'étiquetage.

En raison de leur influence importante sur les marchés agroalimentaires, General Mills contraint indirectement l'industrie agroalimentaire de leur emboîter le pas. D'ailleurs, quelques jours après leur annonce, Kellogg's et Mars ont eux aussi annoncé que certains produits sélectionnés afficheront le label « contient des produits génétiquement modifiés¹⁷.

CAMPBELL'S, GENERAL MILLS ET L'INFORMATION EN LIGNE

La multinationale [Campbell's](#), propriétaire des marques Chunky, Gastronomie du jour, PepperidgeFarm, Goldfish, V8, Prego et Habitant, donne désormais accès à la liste de tous les ingrédients GM contenus dans ses produits sur son [site Internet](#). C'est aussi le cas de [General Mills](#). Sur son [site Internet](#), on peut consulter les ingrédients GM par produit, notamment les céréales Cheerios et Lucky Charms, les biscuits Pillsbury, les Taco Old El Paso et bien plus.

¹⁵ General Mills Inc., CSIMarket.com Consulté en mars 2016 : <http://csimarket.com/stocks/competitionSEG2.php?code=GIS> ,

¹⁶ Harmening, Jeff. (18 mars 2016). We need a national solution for GMO labeling, General Mills Blog. <http://www.blog.generalmills.com/2016/03/we-need-a-national-solution-for-gmo-labeling/>

¹⁷ Watrous, Monica (22 mars 2016). Kellogg, Mars to label product with G.M.O.s, Food Business News. http://www.foodbusinessnews.net/articles/news_home/Business_News/2016/03/Kellogg_Mars_to_label_products.aspx?ID=%7B3C15F386-611C-4242-86C7-8E0940EA1C27%7D&cck=1

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Les changements dans la grande distribution

Du côté de la grande distribution, l'entreprise Whole Food Markets a adopté une norme d'étiquetage des OGM en 2013. La chaîne de distribution a ainsi fait montre de transparence et, selon leur coordonnateur exécutif Errol Schweizer, l'entreprise maintient l'objectif d'atteindre la transparence complète des produits avec OGM pour 2018¹⁸.

Si les coûts additionnels étaient aussi considérables que le prétendent les détracteurs de l'étiquetage obligatoire, les entreprises informant volontairement les consommateurs risquent de voir leurs produits remplacés par d'autres, moins chers. Pourtant, Campbell Soup ne cache pas que 75 % de leurs produits contiennent des OGM.¹⁹ Malgré le taux élevé de présence d'ingrédients issus des cultures GM, certaines entreprises n'hésitent pas à afficher cette information, laissant croire qu'il s'agit là d'une décision nullement nocive pour les affaires.

¹⁸ Scheizer Errol (2015). Organic and Non GMO Market Growth in 2015, Whole Food Market <https://www.aphis.usda.gov/stakeholders/downloads/2015/coexistence/Errol-Schweizer.pdf>

¹⁹ (Février 2014). Campbell soup, première grande compagnie américaine à opter pour l'étiquetage des OGM, PRISME : Analyse de la conjoncture agricole et agroalimentaire, Crédit agricole S.A., 4. <http://www.ania.net/wp-content/uploads/2016/02/Prisme12-fevrier2016-V6.pdf>

Quels seraient les coûts associés à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



L'avantage d'aller au-delà d'un étiquetage volontaire

En l'absence d'une législation nationale votée, approuvée, supervisée, l'étiquetage volontaire peut avoir pour effet de miner la confiance du consommateur. En l'absence de norme, il peut continuer de douter de l'origine et de la validité de l'information à laquelle il a accès. Une réglementation obligatoire plutôt que volontaire alimente la confiance, qui est nécessaire pour soutenir à une croissance soutenue de la demande pour des produits sans OGM. Conséquemment, une augmentation de la demande a de fortes chances de stimuler positivement l'offre, limitant les pressions vers une possible croissance des prix que pourraient générer des produits de niche.

À ce propos, la compagnie Campbell Soup affirme que la faiblesse de la législation du Vermont sur l'étiquetage OGM pose un problème d'uniformité pouvant confondre le consommateur. Campbell Soup et General Mills ont d'ailleurs choisi d'appuyer un projet de loi fédéral pour l'étiquetage obligatoire des OGM.

Le prix de la transparence

Les coûts liés à l'étiquetage découlent principalement de mesures de ségrégation et de préservation d'identité, qui fournit aux consommateurs une distinction entre les produits GM et non GM. Autrement dit, l'étiquetage en tant que tel n'est pas la source directe de l'augmentation du prix des aliments, ce sont les mesures prises afin d'éviter les contaminations qui impliquent des coûts. Ceci étant dit, une question se pose : à qui reviendrait de payer ces coûts additionnels? Ceux qui mettent en marché ces produits ou ceux qui les consomment? En 2014, le commerce de détail alimentaire affichait des recettes de 25 milliards²⁰. Ce sont là des profits qui sont largement suffisants pour éponger une partie des 28 millions estimés²¹ que coûterait l'étiquetage à l'industrie agroalimentaire.

²⁰ Commerce de détail alimentaire. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Consulté en avril 2016 : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/distribution.aspx>

²¹ Cloutier, Martin. (2006). Études économiques sur les coûts relatifs à l'étiquetage des filières génétiquement modifiées (GM) versus non-GM au niveau Québécois, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/EtudeOGMMAPAQoct2006.pdf>

Quels seraient les coûts associée à l'adoption d'une réglementation pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec?



Conclusion

Des études produites sur la question des surcoûts liés à l'étiquetage, retenons que des estimations justes et précises sont difficiles à établir, puisque les prix dépendent de facteurs problématiques à anticiper. Les décisions d'affaire des grandes entreprises, tout comme le comportement des consommatrices et consommateurs, sont des composantes hautement imprévisibles. Enfin, si les surcoûts étaient aussi lourds que le clament certaines études, il y aurait certainement eu écho de réactions négatives, en provenance de l'un des 64 pays où une loi sur l'étiquetage des OGM est en vigueur.

Le droit à l'information des consommatrices et consommateurs est un droit fondamental reconnu par les Nations unies et le gouvernement du Québec doit travailler activement à sa mise en place, particulièrement dans le secteur agroalimentaire.

